

3.2.31 - CREEZ UN GROUPEMENT D'ENTREPRISES (2 JOURS)

Objectif général

En deux jours, aide à la création d'un groupement d'entreprises afin de mettre en commun les moyens et les ressources pour atteindre les objectifs fixés par le groupe.

Durée : 14h

Objectif pédagogique

- Définir les objectifs du groupe.
- Analyser les forces et faiblesses.
- Identifier les méthodologies d'un groupement.
- Approche comptable, juridique, fiscal et social d'un groupement.

Public : Chefs d'entreprise / Conjoints / Salariés / Demandeur d'emploi

Plages horaires : De 8h à 12h30 et de 13h à 17h30

Formateur.trice : Expert(e) du domaine

Effectif : 10 à 12 personnes

Suivi et évaluation : Acquis mesurés en entrée et en fin de formation. Attestation de formation.

Prérequis

- Aucun

Les + de votre CMA

Nos experts formations vous accompagnent dans :

- La définition de vos besoins,
- L'établissement de votre parcours formation,
- L'étude des modalités de prise en charge.

Nos formations sont adaptées aux particularités des TPE & PME :

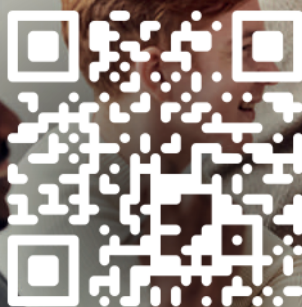
- Accessibles quel que soit votre niveau,
- Directement opérationnelles en entreprise.

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques interactifs.
- Utilisation de supports visuels (PowerPoint, vidéos).
- Mises en pratique
- Études de cas et exemples concrets
- Brainstorming et discussions de groupe
- Utilisation de WOOLAP régulièrement comme Ice Breaker, respiration et quiz
- Feedback individualisé et collectif

Modalité d'inscription

Toute l'année, jusqu'à 1 semaine avant le début de la formation, après entretien préalable et signature d'une convention de formation simplifiée.



Pour plus d'informations



Séquence 1 :

Matin

- Etablissement des rôles dans le groupe
- Analyse des forces du groupement
- Analyse géographique du groupement
- Définition des objectifs du groupe
- Mise en place du secrétariat

Séquence 2 :

Après-midi

- Mise en forme du règlement intérieur
- Mutualisation des forces et des coûts : Aspect financier
- Mise en place de la stratégie commerciale (papier, numérique, publicité, centre d'appels)
- Méthodologie Aspect organisationnel Mise en place du planning de circulation Difficultés à anticiper
- Validation par le groupe

Séquence 3 :

Matin

- Avantages et inconvénients du GIE
- Approche juridique : Apports, droits et obligations des membres, personnalité juridique et responsabilité du GIE
- Fonctionnement économique du GIE : Notion d'administrateur

Séquence 4 :

Après-midi

- Fonctionnement comptable : Notions de réserves et de distribution
- Régime fiscal du GIE et de ses membres
- Statut Social des membres

Partout présents

LA CHAMBRE

DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Notre centre de contact :
04 84 31 00 00 - contact@cmar-paca.fr

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
formationcontinue04@cmar-paca.fr

HAUTES-ALPES
formationcontinue05@cmar-paca.fr

ALPES-MARITIMES
formationcontinue06@cmar-paca.fr

BOUCHES-DU-RHÔNE
formationcontinue13@cmar-paca.fr

VAR
formationcontinue83@cmar-paca.fr

VAUCLUSE
formationcontinue84@cmar-paca.fr

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L' ARTISANAT PROVENCE-ALPES-CÔTE D' AZUR

Direction Régionale Formation - 5 boulevard Pèbre, 13008 Marseille
N° SIRET : 130.020.878.00240
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93.13.15755.13 auprès du
préfet de région PACA

Rdv sur cmar-paca.fr/catalogues-des-formations